

RESOLUTION

relative au projet de développement de la zone sportive et de loisirs dans le secteur des Cherpines

En vue du développement du secteur des Cherpines, le Conseil municipal a accepté en avril 2009 l'ouverture d'un crédit d'étude de 250 000 F destiné à financer l'animation d'un groupe de travail ayant pour mission d'identifier et d'affiner les besoins dans les axes sports-loisirs-études-entreprises-logements par le biais d'études et de rendre un rapport intégrant une explication de chaque projet, une justification des besoins, les conditions nécessaires à sa réalisation, ainsi qu'un plan financier.

A l'issue des différentes réunions et du recensement des résultats des études, un rapport de synthèse devait être réalisé par le Conseil administratif à l'attention du Conseil municipal pour servir de base au cahier des charges du concours du Plan Directeur de Quartier.

Une année après, le Conseil municipal relève qu'il n'a reçu ni rapport, ni résumé officiel des diverses séances du groupe de travail susmentionné. Dans le même temps, les premiers rendus du mandat d'études parallèles lancé conjointement par l'Etat et les communes de Confignon et Plan-les-Ouates et devant aboutir sur le Plan Directeur de Quartier ont eu lieu récemment. Les deux bureaux retenus vont se lancer dans la seconde phase de ce mandat et rendront leurs travaux au début juillet prochain.

D'après ce qu'il est possible de lire dans la presse ou d'entendre ici ou là, les autorités communales ne sont perçues qu'au travers de la voix d'un représentant du CA ce qui ne reflète pas l'ensemble des élus de Plan-les-Ouates, raison pour laquelle les signataires de la présente ont décidé de prendre publiquement position afin que soit mieux expliqué l'état des démarches actuelles.

En effet, régulièrement sollicités par la population et n'étant pas tous au courant de l'avancée des projets, les membres du Conseil municipal de Plan-les-Ouates, signataires de la présente résolution précisent qu'ils :

- **sont favorables à la réserve de 5 ha faite pour la zone sportive et de loisirs prévue dans le cadre du projet de loi de déclassement du secteur des Cherpines;**
- **sont favorables au développement d'infrastructures dans la zone sportive existante dans le secteur des Cherpines pour répondre à des besoins d'infrastructures de proximité et/ou d'infrastructures sportives s'inscrivant dans une réflexion de planification cantonale;**
- **approuvent le projet de sport-études pour autant que les besoins soient avérés par le DIP;**
- **souhaitent que leur soit expliquée et démontrée l'articulation de la circulation sur l'ensemble du périmètre concerné, notamment en cas de réalisation d'infrastructures d'envergure, génératrices de déplacements continus et en masse;**
- **regardent d'un œil inquiet le projet de centre sportif présenté par la commune, notamment en regard du financement et du fonctionnement de celui-ci qui n'est absolument pas démontré à ce jour;**
- **ne souhaitent pas prendre à la charge de la commune, le fonctionnement de bâtiments d'envergure pouvant péjorer les finances communales en cas d'une éventuelle mauvaise passe ou faillite d'une société privée détentrice**

d'infrastructures sportives;

- **souhaitent obtenir un retour détaillé sur les activités du groupe de travail animé par la commune;**
- **souhaitent connaître formellement le point de vue du Conseil administratif sur la volonté d'acquisition ou non par la commune des terrains à destination sportive et de loisirs, le cas échéant du type de montage financier qu'il a en vue pour leur développement par des entreprises privées;**
- **souhaitent que les études parallèles sur le secteur puissent être adaptables au cas où les projets de certains équipements seraient abandonnés, l'espace qui leur est actuellement dévolu devant toutefois rester à destination sportive et de loisirs;**
- **chargent le Conseil administratif de diffuser la résolution ci-dessous aux autorités cantonales concernées, à la commune de Confignon ainsi qu'au président du collège d'experts du MEP Aménagement de la Plaine de l'Aire, secteur des Cherpines.**

Pour les Socialistes :

Geneviève Guinand Maître
Virginie Rouiller-Maugué
Richard Jeanmonod

Pour les Radicaux :

Fabienne Monbaron
Olivier Broillet
Roberto Righetti
Joaquim Barbosa

Pour les Libéraux :

Pierre-Alain Gaud
Cédric Epenoy
Pierre-Antoine Rieben

Pour les Démocrates-Chrétiens :

Xavier Magnin
Nicole Berthod-Hutin
Philippe Rochetin
Jean-Claude Maillard
Robert Chal
Isabelle Williman

Résolution acceptée par 18 oui, 1 non et 3 abstentions.